

ACCOMPAGNER LES LIEUX OÙ SE FABRIQUE NOTRE AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2023-2024

France
**TIERS
LIEUX**



DIRECTEURS DE LA PUBLICATION :

- YOLAINE PROULT
- RÉMY SEILLIER

COORDINATION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE :

- ANTOINE THOMAS
- CHARLOTTE LESTIENNE

ÉDITION :

- FRANCE TIERS-LIEUX

CONCEPTION GRAPHIQUE :

- BEARIDEAS

PHOTOS :

- ©NORAHOUGUENADE
- ©NICOLASBONI

FRANCE TIERS-LIEUX, UN ESPACE DE CO-CONSTRUCTION

Groupement d'intérêt public créé en 2022, France Tiers-Lieux a pour mission le soutien au développement, à l'automatisation et à la pérennisation des tiers-lieux en France. Il est composé de :

France
TIERS
LIEUX


MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE
LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports,
Ruralité, Ville
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **anct** agence nationale
de la cohésion
des territoires


TIERS-
LIEUX
L'Association
Nationale

FRANCE TIERS-LIEUX, EN APPUI AUX TIERS-LIEUX.

À leur développement,
à leur autonomisation,
à leur pérennisation.



Patrick Levy-Waitz
Président de France Tiers-Lieux



Yolaine Prout
Directrice générale
de France Tiers-Lieux

Accompagner vers l'autonomie et garantir stabilité et pérennité des modèles ; Animer pour encourager l'échange entre pairs et comprendre les besoins ; Connaître et faire connaître pour être en prise avec ce mouvement en perpétuelle évolution. Telles sont les missions de France Tiers-Lieux, en lien direct avec ceux qui font vivre les tiers-lieux et aux côtés des institutions ou partenaires qui reconnaissent et soutiennent leur pouvoir de transformation.

De 1 800 tiers-lieux recensés en 2018 à 3 500 en 2023, le mouvement ne cesse de croître en réponse aux enjeux de société. Besoin de lien social dans les territoires isolés, nouveaux espaces de travail pour nouveaux modes de vie, lieux d'expression des droits culturels, relocalisation de la production, recyclage, réemploi, réparation ou encore circuits-courts alimentaires etc. des citoyens inventent, partout en France, des espaces où chacun peut participer à transformer ses pratiques. Pour un monde plus juste et durable.

C'est fort de ce constat que naît la première politique publique « **Fabriques de territoire** » en 2020, tiers-lieux ressources dans des territoires prioritaires - ruralité, QPV - portée par le ministère de la Cohésion des territoires ; suivie par le programme « **Manufactures de proximité** », tiers-lieux de production destinés à soutenir l'activité économique et les savoir-faire dans les territoires, co-portés par les ministères de la Cohésion des territoires et des TPE/PME ; puis « **Deffinov Tiers-lieux** » en soutien aux tiers-lieux et organismes de formation pour déployer et innover dans les formes pédagogiques, avec le ministère du Travail.

En 2022, pour renforcer la coordination interministérielle et la co-construction des politiques publiques, France Tiers-Lieux devient **groupement d'intérêt public**. Il réunit cinq ministères aux côtés de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de l'Association Nationale des Tiers-Lieux, pour assurer un dialogue permanent avec les acteurs de terrain. Les tiers-lieux, par leur action renouvelée et leur maillage, sont aujourd'hui des leviers stratégiques pour le déploiement des politiques publiques sur l'ensemble du territoire.

EN PRÉAMBULE

- 06 **LES TIERS-LIEUX EN FRANCE**
- 10 **DES LIEUX D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**
- 12 **LA POLITIQUE PUBLIQUE DE SOUTIEN AUX TIERS-LIEUX DEPUIS 2018**
- 14 **UN OUTIL INTERMINISTÉRIEL AU SERVICE DE LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

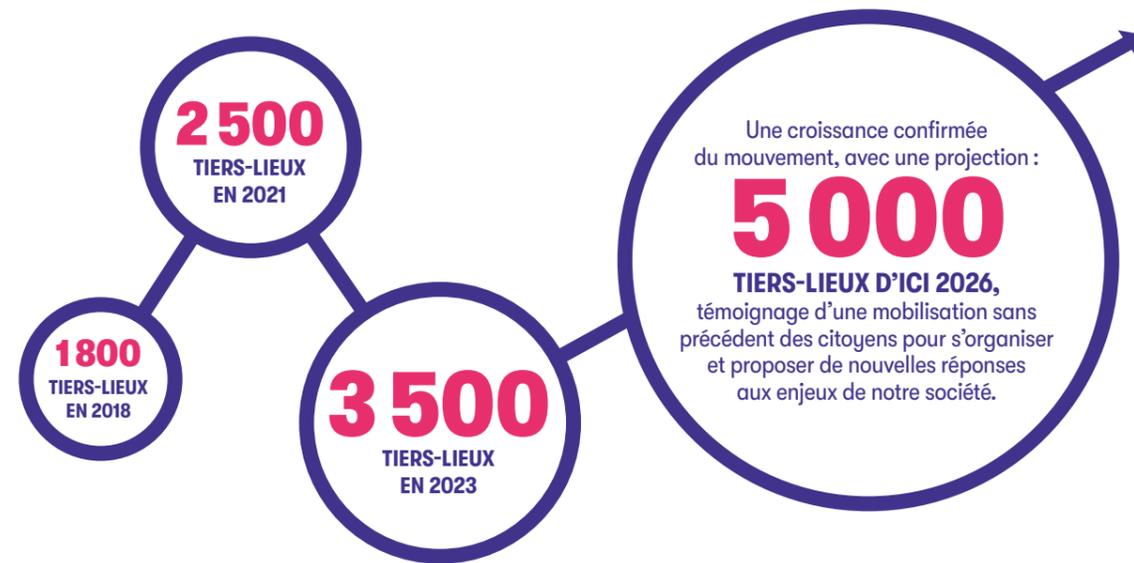
NOS TROIS MISSIONS PRINCIPALES

- 16 **> ACCOMPAGNER**
 - ACCOMPAGNER LES TIERS-LIEUX
 - PRODUIRE ET DIFFUSER DES RESSOURCES
 - RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET TIERS-LIEUX
- 24 *** ANIMER**
 - FAIRE TIERS-LIEUX, LES RENCONTRES NATIONALES
 - LES PROGRAMMES DE SOUTIEN AUX TIERS-LIEUX
 - AUX CÔTÉS DES ACTEURS PUBLICS
 - AUTOUR DES TIERS-LIEUX : UNE COMMUNAUTÉ QUI PREND CORPS
- 36 **○ CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE**
 - L'OBSERVATOIRE DES TIERS-LIEUX
 - LES MÉDIAS PARLENT DES TIERS-LIEUX

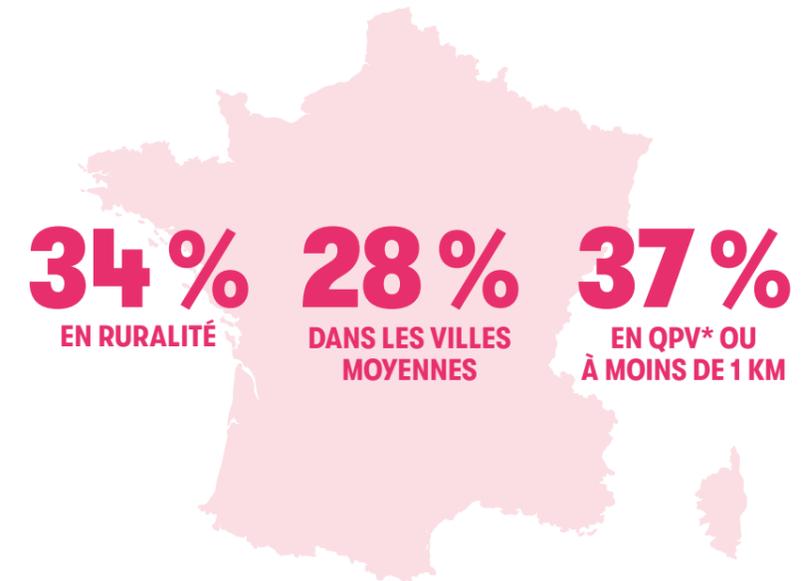
NOTRE ORGANISATION

- 46 **NOS PARTENAIRES**
- 48 **LES ADMINISTRATEURS ET L'ÉQUIPE**
- 50 **RÉPARTITIONS BUDGÉTAIRES**

LES TIERS-LIEUX EN FRANCE



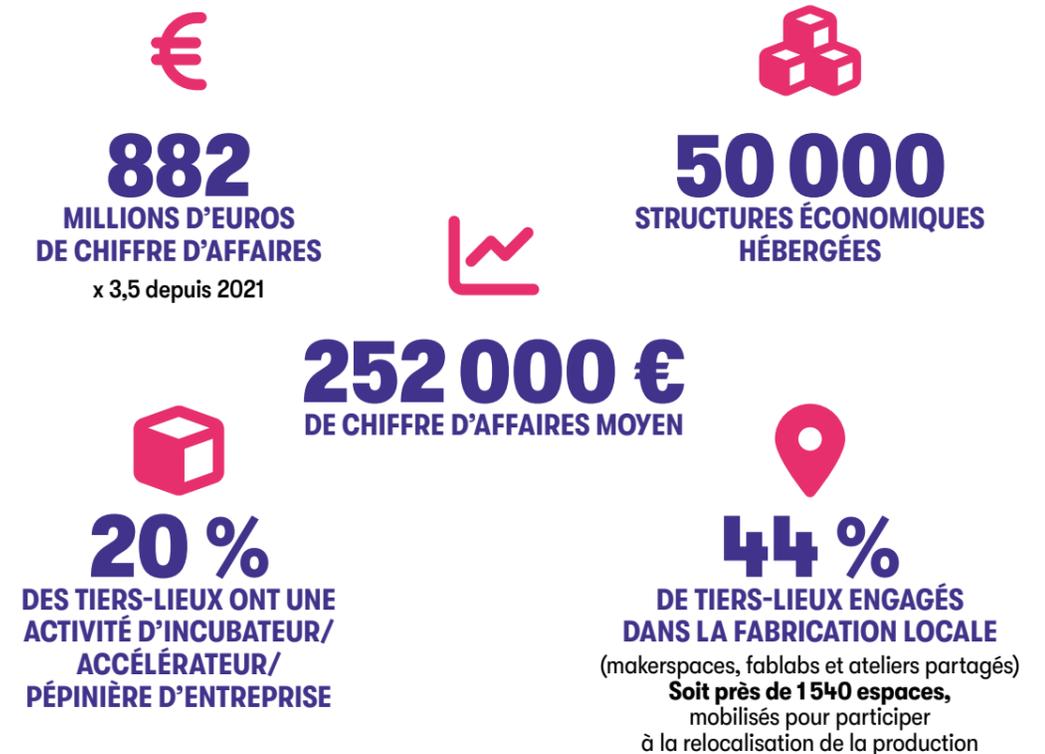
Acteurs de l'hyperproximité



Un nouveau visage de la France qui innove, en hyperproximité, pour préserver nos ressources, pour renforcer le lien social, pour lutter contre les fractures économiques.

*Quartier prioritaire de la politique de la ville.

Une nouvelle économie des territoires



Emplois

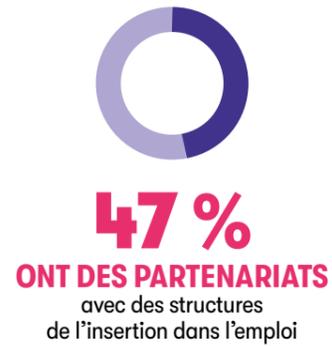
24 727
EMPLOIS DIRECTS

PRÈS DE
X4
depuis 2021



Lieux d'apprentissage et d'insertion

PRÈS DE
400 000
PERSONNES
ont suivi une formation
dans un tiers-lieu
x3 depuis 2021

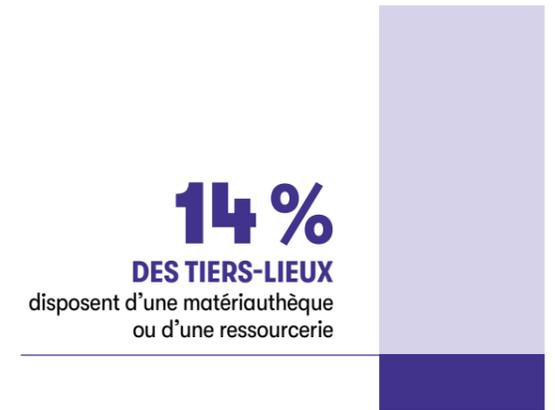


La transition écologique en action

46 %
DES TIERS-LIEUX
sont engagés dans l'économie
circulaire et le réemploi



14 %
DES TIERS-LIEUX
disposent d'une matériauthèque
ou d'une ressourcerie

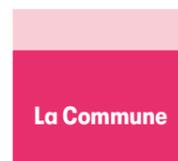


Les tiers-lieux remettent l'économie au service d'un développement écologique des territoires, s'engageant pour préserver les ressources naturelles et promouvoir un autre rapport à la consommation.

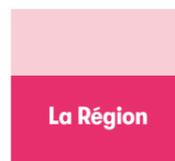
Lieux hybrides, engagés dans l'action publique

Principaux partenaires publics des tiers-lieux

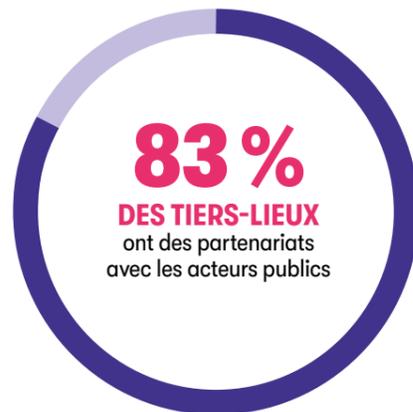
59 %
des tiers-lieux
ont comme
partenaire



45 %
des tiers-lieux
ont comme
partenaire



41 %
des tiers-lieux
ont comme
partenaire



Preuve de leur ancrage local et de la reconnaissance des pouvoirs publics de leur rôle pour proposer des actions d'intérêt général et répondre aux enjeux de société, économiques, écologiques, sociaux.

16 % des lieux hébergent
un service public

Lieux de coopération et d'engagement citoyen

430 000
ADHÉRENTS
dans les tiers-lieux associatifs

80 000
BÉNÉVOLES
dans les tiers-lieux associatifs

Parmi les statuts juridiques des tiers-lieux :

55 % d'associations



10 % de sociétés coopératives



Au cœur de la vie culturelle locale

13
MILLIONS DE PARTICIPANTS
aux événements culturels organisés
dans les tiers-lieux

Près de **x3** depuis 2021 :
des lieux incontournables,
dont la fréquentation n'est plus
à démontrer et qui participent
à la vie et à l'attractivité locale.



51 %
des tiers-lieux proposent
des activités culturelles

LIEUX D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le concept de tiers-lieux, né à la fin des années 1980, vient du sociologue américain Ray Oldenburg qui nomme *third place* des endroits de rencontre et de vie autres que la maison ou le lieu de travail. Ce concept recouvre des réalités plurielles : friches culturelles, fablabs et ateliers partagés, coworkings ou encore tiers-lieux nourriciers, sur des enjeux agricoles et alimentaires. Tous participent à accompagner la transformation de la société sur des enjeux économiques, écologiques et sociaux.

Réponses territoriales aux aspirations locales

Là où certains services de proximité reculent, les tiers-lieux se développent. La disparition progressive des lieux de sociabilité « traditionnels » (bars, tabacs, boulangeries, etc.) a pour conséquence un désir de retrouver des lieux du commun. **Situés pour les deux-tiers en dehors des métropoles, et pour un tiers en zones rurales, les tiers-lieux sont des lieux de rencontre, de sociabilité et du faire ensemble.** Points d'ancrage pour des communautés de citoyens ou de professionnels, ils favorisent l'échange et les coopérations sur le territoire.

Par leur nombre croissant, les tiers-lieux démontrent qu'on ne peut plus laisser croire qu'ils sont un épiphénomène. Ils forment un nouveau visage de la France qui innove, en hyperproximité.

Des lieux pour renforcer les liens

L'action des tiers-lieux contribue activement à développer la solidarité locale, le débat démocratique et la cohésion sociale. Ces espaces offrent des opportunités précieuses pour restaurer le sentiment de dignité par la coopération et la relation humaine.

- **18 % des tiers-lieux interviennent directement dans le domaine social :** action sociale, insertion sociale ou hébergement d'urgence.
- **46 % des tiers-lieux organisent des espaces et des temps dédiés au débat citoyen.**
- **16 % des tiers-lieux hébergent un service public,** témoignant de leur rôle crucial dans l'amélioration de l'accès aux services essentiels.

Des lieux pour faire exister la transformation écologique

Les tiers-lieux sont autant de réponses aux nouveaux besoins de production et d'organisation imposés par la transition écologique, que ce soit au niveau de :

- **la sobriété foncière et la réduction de l'artificialisation des sols** par la réhabilitation de friches, l'éco-réhabilitation et la revalorisation de patrimoines vacants ;
- **du réemploi, du recyclage** et de l'innovation pour de nouveaux procédés de fabrication ;
- **de la mobilité** en participant à la réduction des déplacements domicile-travail ou en reconstruisant des services de proximité (épiceries solidaires, services publics, activités culturelles, librairies, cafés, etc.) ;
- **de la relocalisation** par de nouveaux pôles de production, la structuration de filières locales, l'accueil d'artisans locaux, la mutualisation de machines.

Des lieux de vitalité économique pour les territoires

Le chiffre d'affaires estimé des 3 500 tiers-lieux est de plus de 880 millions d'euros, soit 250 000 € par tiers-lieu. Une progression de +146 % en 2 ans.

On dénombre par ailleurs près de **1540 espaces du faire** (makerspaces, fablabs et ateliers partagés) dans toute la France qui contribuent à la relocalisation de la production. 100 tiers-lieux labellisés « Manufactures de proximité » par l'État en 2022 réunissent déjà plus de **3 000 entrepreneurs et artisans.** D'ici 2025, 98 % de ces Manufactures de proximité développeront des programmes de formation et d'insertion pour répondre au besoin de sens et au retour aux métiers du faire et de la main.

Des lieux de transmission, de formation, d'insertion

Lieux d'apprentissage au service de tous, les tiers-lieux sont près de **60 % à faire de la formation** formelle ou informelle et ont accueilli près de 400 000 personnes en formation professionnelle en 2022. Les tiers-lieux favorisent **la mixité et le partage de compétences** entre personnes en recherche d'emploi, coworkers et autres usagers. Quand ils ne sont pas le recruteur final, ils sont des tremplins vers l'emploi :

- **57 % des tiers-lieux accueillent quotidiennement des personnes en recherche d'emploi ;**
- **52 %, des personnes en reconversion professionnelle ;**
- **37 %, des personnes en insertion professionnelle.**

Les espaces de convivialité, l'ouverture à tous et l'accueil inconditionnel participent de la remise en confiance des personnes en situation de décrochage ou de chômage de longue durée. Des acteurs publics de l'emploi ont perçu cet atout et nouent des partenariats avec eux (France Travail, Missions Locales...) afin de :

- lever les freins périphériques à l'emploi : remobilisation, orientation et conseil, accès à l'information, préparation aux démarches administratives...
- mettre en relation avec le monde professionnel : découverte de métiers, lien avec des entreprises locales, organismes de formation, acteurs de l'insertion.
- soutenir un entrepreneuriat local engagé : incubation et conseils (couveuses d'activités, contrat d'accompagnement dans l'emploi, incubateurs, etc.) et cadre propice à l'expérimentation de projets professionnels plus écologiques.

ILS PARTICIPENT À LA VITALITÉ
DES TERRITOIRES ET RÉUNISSENT
DES COMMUNAUTÉS LARGES

Contribution citoyenne

Plus de

500 000

PERSONNES

adhérentes ou bénévoles

Soutien des collectivités territoriales

83 %

des tiers-lieux ont des partenariats
avec des acteurs publics

Appui aux entreprises et associations de proximité

50 000

STRUCTURES

hébergées dans les tiers-lieux

Partenariats locaux

45 %

des tiers-lieux tissent des partenariats avec
des acteurs du développement économique

43 %

des tiers-lieux ont des partenariats avec
des acteurs de la transition écologique

50 %

des tiers-lieux ont des partenariats avec
des acteurs de l'enseignement

LA POLITIQUE PUBLIQUE DE SOUTIEN AUX TIERS-LIEUX DEPUIS 2018

2018

La mission « Coworking : Territoires, Travail, Numérique »

- Le mouvement des tiers-lieux apparaît comme un véritable phénomène de société ;
- Pilotée par Patrick Levy- Waiz, sur demande de Julien Denormandie, ministre délégué en charge de la Ville et du Logement ;
- Six mois d'enquête, d'analyse, et de visites de tiers-lieux à travers toute la France ;
- 1100 contributions sur la plateforme de consultation publique.



Rapport issu de la mission

2019

L'État partenaire : lancement du programme de soutien aux tiers-lieux

- Création du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » au sein de l'ANCT et soutien de **300 tiers-lieux structurants, les Fabriques de territoire** ;
- Plusieurs ministères s'appuient sur les tiers-lieux pour déployer des actions : Micro-Folies du ministère de la Culture, Campus connectés du ministère de l'Enseignement supérieur, espaces France Service de l'ANCT ;
- Création d'un Conseil National des Tiers-Lieux ;
- **Création de l'association de préfiguration nationale « France Tiers-Lieux ».**

2020

Crise COVID : les tiers-lieux, acteurs majeurs de la solidarité

- Makers et tiers-lieux font preuve d'une mobilisation sans précédent : fabrication de matériel sanitaire, continuité pédagogique, solidarité numérique, aides aux personnes âgées, relais alimentaires, etc. ;
- 30 000 makers, + de 400 tiers-lieux mobilisés et 5 millions d'unités produites ;
- **France Tiers-Lieux et la Fondation de France lancent le fonds d'urgence « Makers contre le Covid-19 »** pour soutenir les tiers-lieux engagés.

2021

Renforcement de la politique publique de soutien aux tiers-lieux

- Remise du **rapport 2021 de France Tiers-Lieux « Nos territoires en action » au Premier Ministre Jean Castex** qui annonce un **plan de 130 millions d'euros** ;
- Soutien de **100 Manufactures de proximité**, tiers-lieux dédiés à la production locale ;
- Développement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux avec Deffinov Tiers-lieux ;
- Objectif **3 000 missions de Service Civique** en tiers-lieux ;
- France Tiers-Lieux lance, en partenariat avec la Fondation de France, le programme d'appui à la structuration des réseaux régionaux de tiers-lieux, et obtient le soutien de l'État pour leur financement.



Rapport 2021 de France Tiers-Lieux

2022

Une nouvelle structuration au niveau national

- Fin de la période de préfiguration de l'association nationale qui donne naissance à deux structures :
 - > **L'Association Nationale des Tiers-Lieux** qui rassemble la diversité des tiers-lieux en France ;
 - > **Le groupement d'intérêt public France Tiers-Lieux** qui réunit initialement l'ANCT, 4 ministères et l'Association Nationale des Tiers-Lieux ;
- Organisation de **Faire Tiers-Lieux**, la première rencontre nationale des tiers-lieux à BLIIDA à Metz.

France
TIERS
LIEUX

2023

Un Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour les tiers-lieux

- Lancement du **programme d'ingénierie du GIP France Tiers-Lieux** à destination des porteurs de projet ;
- Soutien à **80 nouvelles Fabriques de territoire** dans la continuité du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » de l'ANCT ;
- Organisation d'une rencontre nationale pour la communauté des acteurs publics engagés pour les tiers-lieux à Marseille ;
- **Lancement de l'Observatoire des Tiers-Lieux** et du recensement 2023 afin de recueillir des données sur près de 1700 lieux.

UN OUTIL INTER-MINISTÉRIEL AU SERVICE DE LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Des relations qui se développent avec d'autres ministères et institutions publiques

- **Des conventions de partenariat avec :** la Banque des Territoires, l'ADEME, le CNFPT.
- **Des projets avec :** le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, la CNSA (Un tiers-lieu dans mon EHPAD), le ministère de la Santé (Tiers-lieux d'expérimentation en santé), le ministère de l'Éducation Nationale (Espaces Services Jeunesse).

Avec l'ANCT et le ministère de la Cohésion des territoires



- **Animation du programme Fabriques de territoire** (407 projets labellisés depuis 2021).
- **Sensibilisation et outillage des collectivités territoriales** (rencontres de la communauté des acteurs publics engagés, production du guide « Tiers-lieux et Collectivités », réalisation du Baromètre Élus locaux et Tiers-Lieux, etc.).
- **Co-organisation de rencontres européennes** (Tiers-Lieux pour l'Europe, à Montpellier en 2023).

Avec le ministère du Travail



- **Mobilisation des fonds de revitalisation** - 4 conventions nationales réalisées ou en cours, pour plus d'un million d'euros fléchés sur des projets de tiers-lieux.
- **Soutien aux tiers-lieux de formation lauréats Deffinov** - 204 projets soutenus réunissant tiers-lieux et acteurs de la formation.
- **Partenariat avec France Travail** permettant de valoriser les tiers-lieux comme acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle.

Avec le ministère de l'Économie



- **Incubation et soutien aux Manufactures de proximité** - 100 projets labellisés.
- **Rencontre nationale des Manufactures de proximité.**
- **Guide « Tiers-lieux et acteurs bancaires : se comprendre »** en partenariat avec la Banque des Territoires, France Active, le Crédit Coopératif, l'ANRU et l'ANTL.

Actions Interministérielles

- **Programme d'ingénierie « Accompagner les tiers-lieux » :** près de 300 tiers-lieux accompagnés en un an, avec l'appui de 15 opérateurs régionaux.
- **Sensibilisation, outillage et formation des acteurs publics :** MOOC CNFPT pour les acteurs publics, + 5 000 inscrits.
- **Recensement des tiers-lieux :** 1 700 tiers-lieux répondants et 3 500 inscrits sur la cartographie.
- **Soutien au développement d'outils et de ressources ouvertes utiles aux tiers-lieux :** lancement d'un Appel à Communs des tiers-lieux, production de fiches et de guides, appui à l'élaboration de ressources, etc.
- **L'Observatoire des Tiers-Lieux :** 70 articles écrits, 92 tiers-lieux documentés, 1 revue publiée.
- **Faire Tiers-lieux 2022 et 2024 :** deux rencontres nationales avec + 1 000 participants par événement.

Avec le ministère de la Culture



- **Guide « Faire tiers-lieux dans un édifice patrimonial »** réalisé dans le cadre du programme « Réinventer le Patrimoine », avec l'École de Chaillot.
- **Étude sur l'apport des tiers-lieux aux politiques culturelles** qui doit participer au renforcement du dialogue entre les tiers-lieux culturels et les différents services du ministère ou des collectivités.

Avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



- **Journée nationale Tiers-lieux et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**
- **Les doctoriales** - 24 doctorants travaillant sur les tiers-lieux.
- **Les Cahiers de recherche** - +50 contributeurs chercheurs.

Avec l'Association Nationale des Tiers-Lieux



- **L'ensemble de ces actions sont le fruit de la co-construction entre l'État (l'ANCT et les 5 ministères membres de France Tiers-Lieux) et l'Association Nationale des Tiers-lieux,** en prise directe avec celles et ceux qui font vivre les tiers-lieux sur le terrain.

➤ ACCOMPAGNER

PARTIE 1

France Tiers-Lieux a vocation à appuyer la professionnalisation des tiers-lieux pour des modèles durables et autonomes. C'est l'ambition du programme « Accompagner les tiers-lieux » qui propose compagnonnage, accompagnement individuel et collectif. France Tiers-Lieux soutient également la production de ressources et outils à destination des tiers-lieux et de leurs partenaires. La consolidation des tiers-lieux et de leurs actions d'intérêt général passe également par l'accompagnement des acteurs publics dans le déploiement de politiques publiques à destination de ces acteurs du changement dans les territoires.

ACCOMPAGNER LES TIERS-LIEUX

Un programme d'ingénierie à destination des tiers-lieux

Depuis plusieurs années, les acteurs des tiers-lieux, appuyés par l'Association Nationale des Tiers-Lieux et les réseaux territoriaux, soulignent le besoin d'un dispositif d'accompagnement spécifique aux tiers-lieux pour assurer leur pérennité et leur développement. Inspiré par le succès du programme d'incubation des Manufactures de proximité, « Accompagner les tiers-lieux », lancé en juillet 2025, répond à cette ambition à l'échelle nationale et à travers un maillage régional. Il vise ainsi à soutenir l'impact des tiers-lieux sur leur territoire en matière de transitions sociale, écologique, numérique et économique.

+ 239

TIERS-LIEUX
bénéficiaires du programme
En mars 2025

3 ACCOMPAGNEMENTS PRIORITAIRES

Modèle économique
Stratégie et gouvernance
Maîtrise foncière

+ 327

COMPAGNONS ET EXPERTS
identifiés pour accompagner les projets

Un programme dédié aux tiers-lieux, qui s'adapte à leurs besoins spécifiques

Maîtrise du foncier, gestion de la gouvernance, engagement des usagers, hybridation du modèle économique, adaptation aux besoins locaux etc. suite à une enquête menée auprès des acteurs de l'écosystème, le programme répond aux problématiques clés de pérennisation et de développement exprimés. Le programme traite les enjeux spécifiques liés aux projets de tiers-lieux et s'inscrit en complémentarité des acteurs de l'accompagnement existants.

Un programme décliné localement, au plus proche des acteurs

Déployé à l'échelle nationale, le programme vise à offrir un **accompagnement de proximité** sur mesure aux tiers-lieux. Ainsi dans chaque région, un opérateur dédié a été choisi pour les accueillir, les orienter et les accompagner. S'appuyant sur un socle commun, ces opérateurs adaptent le programme en fonction de leur savoir-faire, de leur réseau de compagnons et d'experts, ainsi que des **spécificités et enjeux propres aux tiers-lieux de leur territoire**.

Des accompagnements à la carte selon les enjeux pour des modèles autonomes et durables

Le programme propose un accompagnement sur mesure **basé sur un diagnostic individuel** réalisé par l'opérateur régional. Un parcours personnalisé est ensuite proposé au tiers-lieu ciblant ses besoins prioritaires et lui proposant 3 différents formats :

- **le compagnonnage** favorisant l'échange de savoir-faire entre pairs et permettant une transmission directe d'expérience et de ressources ;
- **l'accompagnement collectif** permettant à plusieurs tiers-lieux d'explorer ensemble des problématiques communes, renforçant la coopération et la mutualisation des ressources ;
- **l'accompagnement individuel** permettant à un tiers-lieu de bénéficier des conseils d'un expert capable d'identifier et d'analyser précisément sa problématique, pour ensuite construire une réponse sur mesure.

LES 15 OPÉRATEURS RÉGIONAUX ACCOMPAGNANT LES TIERS-LIEUX



La Cité bleue et Ikos, un compagnonnage au service de la stabilité foncière

« La Coopérative Tiers-Lieux (Nouvelle-Aquitaine) nous a aidés à clarifier nos enjeux et nous a orientés vers un compagnonnage avec Ikos. Ensemble, nous avons analysé la gouvernance collective de notre projet et le rôle des acteurs publics. En nous inspirant du modèle et du vécu d'Ikos, nous avons identifié des pistes d'évolution et défini des modalités concrètes de partenariat avec les collectivités. Cet accompagnement fut très précieux pour nos équipes. Ce partage d'expérience a offert des comparaisons pertinentes, plus enrichissantes qu'une formation théorique. »

JÉRÉMIE BALLARIN
Chargé de coordination de la Cité Bleue

Un programme pour les tiers-lieux avec les tiers-lieux

« Ce programme se distingue par son diagnostic approfondi des besoins permettant de poser un regard partagé avec les porteurs de projets qui prennent du recul sur leur situation et identifient souvent des enjeux qu'ils n'avaient pas perçus au démarrage. Les modalités d'accompagnement font également la spécificité du dispositif. Le compagnonnage est l'un des formats que nous privilégions pour favoriser l'échange entre pairs, reconnaître les compétences des tiers-lieux de notre territoire et renforcer la coopération entre lieux ! »

JOSÉPHINE DAMIDOT
Directrice de Tiers-Lieux Bourgogne-Franche-Comté, opérateur régional du programme

PRODUIRE ET DIFFUSER DES RESSOURCES

Des outils et des communs au service des tiers-lieux

Accompagner les porteurs de projets de tiers-lieux et aider à la professionnalisation de la communauté c'est aussi produire ou soutenir la production d'outils communs utiles au développement et à la pérennisation des tiers-lieux. En s'appuyant sur ses membres et ses partenaires, France Tiers-Lieux identifie les besoins des porteurs de projet - sensibiliser et mobiliser leur collectivité, maîtriser leur foncier, mieux comprendre les acteurs bancaires pour se financer, etc. - puis réalise ou accompagne la réalisation des ressources correspondantes.

5

GUIDES
CO-PRODUITS

+ 100

TIERS-LIEUX ET EXPERTS
MOBILISÉS
pour co-produire ces ressources

1

APPEL À COMMUNS
soutenu à hauteur
de 100 000 euros

Les ressources produites par France Tiers-Lieux

Le guide « **Tiers-lieux et Collectivités, comment faire ensemble ?** », premier guide produit par France Tiers-Lieux et sorti à l'automne 2023 inaugure un cycle de production d'outils et ressources au service des tiers-lieux et de leurs partenaires. L'enjeu de l'accès au foncier - un des principaux freins au développement des tiers-lieux - est la thématique choisie pour le deuxième guide publié par France Tiers-Lieux et le groupe de travail Foncier de l'Association Nationale des Tiers-Lieux qui vise à **soutenir les porteurs de projet face aux enjeux de maîtrise foncière**. Ces guides sont le fruit d'un travail collaboratif mobilisant des experts de la thématique, des praticiens de tiers-lieux et de précieux retours d'expériences.

Trois nouvelles publications sont diffusées en 2025 : l'étude sur « **Les tiers-lieux nourriciers** », le guide « **Tiers-lieux et acteurs bancaires, se comprendre** », et le guide « **Faire tiers-lieux dans un édifice patrimonial** ».

L'appui au développement des ressources de l'écosystème

La plateforme des aiguilleurs

France Tiers-Lieux participe également à la production de **ressources portées par les acteurs de l'écosystème**. Notamment dans le cadre de la plateforme des aiguilleurs,

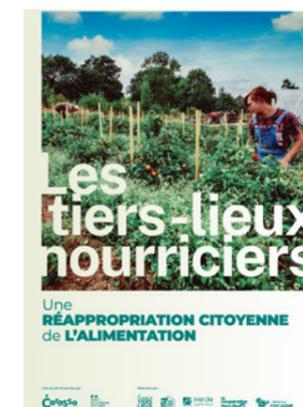
portée par l'Association Nationale des Tiers-lieux et dédiée aux accompagnateurs des projets, qui devra répertorier l'ensemble des ressources utiles et définir de nouvelles ressources à produire. France Tiers-Lieux se mobilisera en 2025 pour appuyer à la réalisation de ces ressources.

L'Appel à Communs : soutenir les ressources utiles aux tiers-lieux et les collectifs qui en prennent soin

L'Appel à Communs lancé en septembre 2024 en partenariat avec l'Association Nationale des Tiers-Lieux, l'ANCT, l'ADEME, la Fabrique à Communs des Tiers-Lieux, Open Atlas et TILIOS vise à soutenir le **développement de ressources ouvertes et partagées utiles aux tiers-lieux**.

Concrètement, cet Appel à Communs est une plateforme collaborative en ligne permettant aux porteurs de communs de promouvoir leurs ressources, de mobiliser des contributeurs et solliciter des cofinancements. Les tiers-lieux peuvent, eux, y découvrir de nouvelles ressources et outils, tout en ayant la capacité d'y contribuer financièrement. Afin de financer ces communs, pour tout euro investi par des tiers-lieux sur des projets, France Tiers-Lieux double la mise. Cette première expérimentation d'un cofinancement public/tiers-lieux de ressources mutualisées a réuni 44 cofinanceurs (dont 31 tiers-lieux et 7 réseaux de tiers-lieux) qui ont investi un total de 34 427 € dans les ressources présentes sur la plateforme. En 2025, une phase **d'accompagnement des porteurs de communs sera mise en place**, notamment grâce au soutien financier de l'ADEME.

SÉLECTION DE RESSOURCES PRODUITES OU SOUTENUES PAR FRANCE TIERS-LIEUX DEPUIS 2023



RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET TIERS-LIEUX

Co-construction d'actions ou de politiques publiques pour les tiers-lieux

France Tiers-Lieux appuie et accompagne des ministères et institutions publiques ou parapubliques – membres ou non du groupement d'intérêt public – pour co-construire des dispositifs adaptés aux tiers-lieux et à leurs enjeux de développement. Cet accompagnement se traduit par une action d'acculturation aux dynamiques tiers-lieu mais aussi par de l'outillage pour la mise en œuvre de dispositifs expérimentaux.

+1 MILLION €
MOBILISÉS
POUR LES TIERS-LIEUX
depuis 2023 dans le cadre des
conventions de revitalisation

**UN RÔLE
D'APPUI/CONSEIL**
au service
des acteurs publics

+10
COOPÉRATIONS
accompagnées entre
structures publiques et tiers-lieux

22

Avec la DGEFP + de 1 million d'euros pour les tiers-lieux dans le cadre des fonds de revitalisation

Depuis 2023, France Tiers-Lieux accompagne la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation Professionnelle) dans la mise en place de conventions nationales de revitalisation de plusieurs entreprises ayant l'obligation de réinvestir dans des structures ou des projets qui participent au développement de l'emploi local. France Tiers-Lieux promeut les tiers-lieux comme des projets pertinents à soutenir, aide au sourcing des projets en fonction des thématiques choisies par les entreprises (transition écologique en 2023 et santé en 2025) et suit l'évolution des projets en appui aux financeurs. En 2023, deux entreprises ont affecté près de 600 000 € pour des projets de tiers-lieux ; en 2025, deux entreprises supplémentaires flèchent 450 000 € pour ces projets.

« Nous sommes heureux d'avoir pu apporter notre aide au développement de ces projets, dans le cadre de la convention de revitalisation signée entre Air France et l'État, et en étroite coopération avec nos partenaires de la DGEFP et France Tiers-Lieux.

Valérie Fellouse, Présidente de la SODESI, filiale du Groupe Air France

Avec France Travail : un partenariat permettant de reconnaître les tiers-lieux comme acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle

Suite aux expérimentations réalisées à des échelles régionales (Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France notamment) et pour répondre à l'enjeu de maillage territorial de l'action de France Travail, France Tiers-Lieux poursuit l'acculturation de France Travail au rôle des tiers-lieux dans l'insertion et l'emploi. Un partenariat national est en cours de construction afin de reconnaître le rôle que peuvent jouer les tiers-lieux dans l'accès à l'emploi et d'encourager les coopérations locales entre les équipes de France Travail et les tiers-lieux.



« L'un des objectifs du pass Culture est de valoriser toute la diversité culturelle de l'ensemble des territoires. Les Tiers-Lieux sont donc des acteurs incontournables de par la richesse des projets artistiques et culturels qu'ils développent.

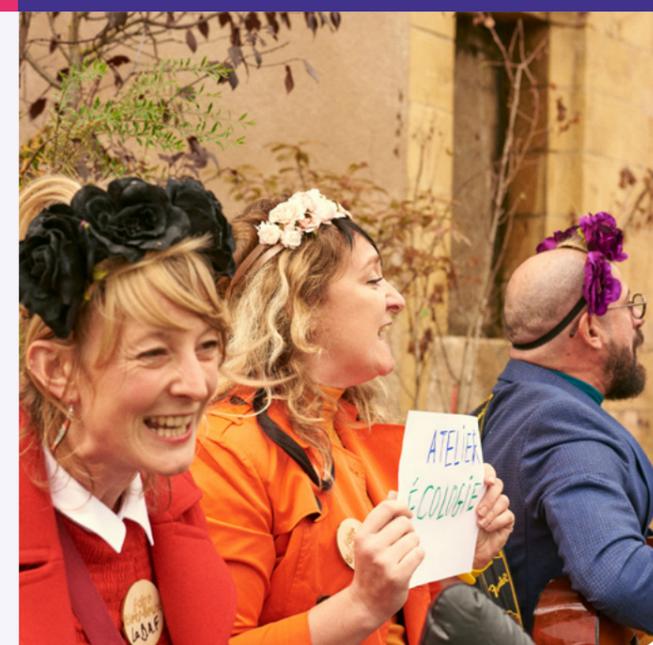
Clément Lavault, Responsable des relations institutionnelles (pass Culture)

Avec le pass Culture : 203 tiers-lieux recensés sur la plateforme

Avec plus de 200 lieux inscrits, 5 500 réservations et 124 000 € de chiffre d'affaires, les tiers-lieux sont des acteurs culturels très actifs sur le pass Culture. Au regard de cette dynamique, les équipes de France Tiers-Lieux et du pass Culture se sont associées pour l'amplifier avec un double objectif : faire connaître la plateforme aux tiers-lieux afin qu'ils puissent y proposer leur programmation culturelle et faire découvrir aux jeunes publics ces lieux qui, proches de chez eux, peuvent les accueillir. En 2024, un webinaire de présentation du pass Culture a été proposé aux tiers-lieux (57 inscrits) et les équipes du pass Culture ont tenu une micro-conférence pendant l'événement Faire Tiers-Lieux à Toulouse.

Avec le GIP Cafés Cultures : les tiers-lieux acteurs de la culture en ruralité

Plus de la moitié des tiers-lieux proposent des activités culturelles et parmi eux, 68 % programment du spectacle vivant. France Tiers-Lieux s'est donc rapproché du GIP Cafés Cultures qui soutient la programmation occasionnelle de spectacle vivant dans les lieux de proximité, à travers la gestion d'un fonds dédié au soutien de l'emploi artistique et technique. Dans le cadre de ce partenariat, un webinaire de présentation du fonds, en lien avec les équipes du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel), a été organisé en juin 2024. Avec 147 inscrits, ce premier temps d'échange a démontré l'intérêt du dispositif pour les tiers-lieux. Des échanges ont à nouveau eu lieu pendant l'événement Faire Tiers-Lieux à Toulouse.



23



ANIMER

PARTIE 2

Faire des liens entre les acteurs, créer des occasions de rencontres et d'échanges. Identifier les réussites, les faiblesses et les besoins d'accompagnement. Aider au développement en mobilisant des partenaires. Suivre l'évolution des projets et capitaliser sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences.

Telle est la vocation de l'animation réalisée par France Tiers-Lieux. Renforcée pour les tiers-lieux lauréats des programmes des ministères membres du GIP (Fabriques de territoire, Manufactures de proximité ou Deffinov Tiers-lieux), elle s'incarne également par des actions au service de l'ensemble des tiers-lieux, à l'image des grands temps forts Faire Tiers-Lieux, les rencontres nationales des tiers-lieux.

« FAIRE TIERS-LIEUX »

Les rencontres nationales des tiers-lieux et des acteurs mobilisés à leurs côtés

Après le succès de la première rencontre nationale des tiers-lieux en 2022 à Bliiida à Metz, avec plus de 1 000 participants, une nouvelle édition de Faire Tiers-Lieux s'est tenue sous le signe du faire ensemble et de la coopération en 2024 à Toulouse. Ces rendez-vous, tous les deux ans, réunissent un écosystème élargi d'acteurs et de réseaux de tiers-lieux, mais également d'acteurs publics, de directions ministérielles, de représentants d'institutions nationales, etc. Ces rencontres sont l'occasion de faire la démonstration du rôle des tiers-lieux dans les territoires et d'imaginer de nouvelles modalités de coopération, en réponse aux transformations à opérer (écologiques, sociales, économiques etc).

+ 1000

PARTICIPANTS
à chaque édition

+ 100

**DÉBATS
ET ATELIERS**

40

PROJETS
inspirants mis à l'honneur

Rassembler toutes les parties prenantes pour faire ensemble

Un des enjeux de ces rencontres est de rassembler une large diversité d'acteurs pour promouvoir les approches collectives inhérentes aux tiers-lieux. C'est en rassemblant les tiers-lieux, les citoyens, les élus, les acteurs publics et privés et **en associant toutes les forces vives que les projets naissent et se développent**. Les dernières rencontres ont ainsi vu se croiser des chercheurs et philosophes, des porteurs de projet de tiers-lieux implantés partout en France, des représentants de ministères ou d'institutions publiques, des élus et agents de collectivités, des acteurs de l'ESS ou du monde culturel, des juristes, des architectes mais aussi des foncières solidaires ou encore France Travail et le Secrétariat général à la planification écologique. **Pour débattre sur le rôle des tiers-lieux, outiller les acteurs et penser de nouveaux projets collectifs.**

Revivez ou découvrez les deux événements à travers leur synthèse :



2022



2024

Des déclinaisons régionales de « Faire Tiers-Lieux »

Pour encourager ces rencontres localement et ouvrir ces espaces à l'ensemble des acteurs locaux concernés, **France Tiers-Lieux a pu appuyer des réseaux régionaux dans l'organisation locale de Faire Tiers-Lieux**. Le réseau Tilino a ainsi réuni au sein des Nouvelles Coordonnées, à Fontaine-l'Abbé, dans l'Eure, les tiers-lieux normands autour des enjeux de transition écologique. Le réseau Sud Tiers-Lieux a quant à lui mobilisé les tiers-lieux de la région Sud pour des rencontres à Marseille, en partenariat avec la Ville de Marseille, déclinées dans chacun des départements de la région.

ET EN 2025

« **Faire Tiers-Lieux aux Antilles-Guyane** », Les tiers-lieux de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Martin et de Guyane se sont retrouvés fin février 2025, aux côtés de leurs partenaires publics et privés, pour se rencontrer, échanger et construire ensemble de nouvelles façons de se mobiliser face aux enjeux de notre société, notamment autour de la transition écologique. Tables-rondes, ateliers, retours d'expérience, masterclass, conférences et ateliers entre pairs pour les tiers-lieux et les nouveaux acteurs caribéens de l'économie circulaire étaient au programme.



LES PROGRAMMES DE SOUTIEN AUX TIERS-LIEUX

Aider les 711 tiers-lieux labellisés à faire communauté et à consolider leur modèle

Fabriques de territoire, Manufactures de proximité et Deffinov Tiers-lieux sont des tiers-lieux **soutenus et labellisés par l'État**. En appui des ministères et institutions membres du Groupement d'Intérêt Public, qui portent ces programmes de soutien aux tiers-lieux, **France Tiers-Lieux accompagne les tiers-lieux lauréats dans la consolidation et le rayonnement de leurs projets** : incubation, formation, outillage, mise en réseaux, partage d'expertises, rencontres et valorisation de leurs actions et impacts.

Faire connaître et valoriser les actions des projets lauréats

France Tiers-Lieux agit au plus près des projets pour : détecter des lieux inspirants et partager leurs modèles, identifier des montages innovants, analyser des problématiques récurrentes auxquelles sont confrontés nombre de lieux, partager des approches expérimentales et inédites quant à la formation, l'accueil de publics fragiles, ou encore la relocalisation d'une filière de production, par exemple.

Ces projets font la démonstration de l'importance du phénomène des tiers-lieux, de la pertinence de leur action pour répondre aux enjeux de société et aux transitions écologique, économique et social.

Créer du lien et du partage de compétences à travers des échanges et rencontres

Plusieurs formats d'échanges et de travail au sein des communautés rythment l'animation.

- **Des webinaires « experts »** pour outiller les tiers-lieux et leur permettre de monter en compétence.
- **Des chantiers collectifs thématiques** (formation, fabrication numérique, groupement d'achats, etc.) pour développer des projets en commun.

- **Des temps de partage informels**, en ligne comme en présentiel pour maintenir le lien entre les lieux, créer des temps de développement et d'inspiration entre pairs.
- **Des rencontres régionales et nationales** pour réunir l'ensemble des tiers-lieux labellisés et leurs partenaires et favoriser les co-développements.
- **Des comités de suivi régionaux** organisés avec les SGAR (Secrétaires Généraux des Affaires Régionales) et l'ANCT pour favoriser l'interconnaissance et assurer un suivi conjoint.

Participer au suivi et à l'évaluation

Aux côtés des ministères et institutions qui portent les programmes, France Tiers-Lieux associe les tiers-lieux à la co-construction des indicateurs de suivi et d'évaluation, pour qu'ils s'approprient la démarche de collecte des données et participent en confiance aux questionnaires administrés. L'ensemble des données obtenues permet de nourrir la connaissance des tiers-lieux, de renforcer leurs actions et d'adapter les programmes de soutien.

407

FABRIQUES DE TERRITOIRE

Tiers-lieux structurants jouant un rôle crucial en matière de coopération et de développement territorial, quel que soit leur domaine d'action : culture, alimentation durable, social, numérique, fabrication, etc.

100

MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

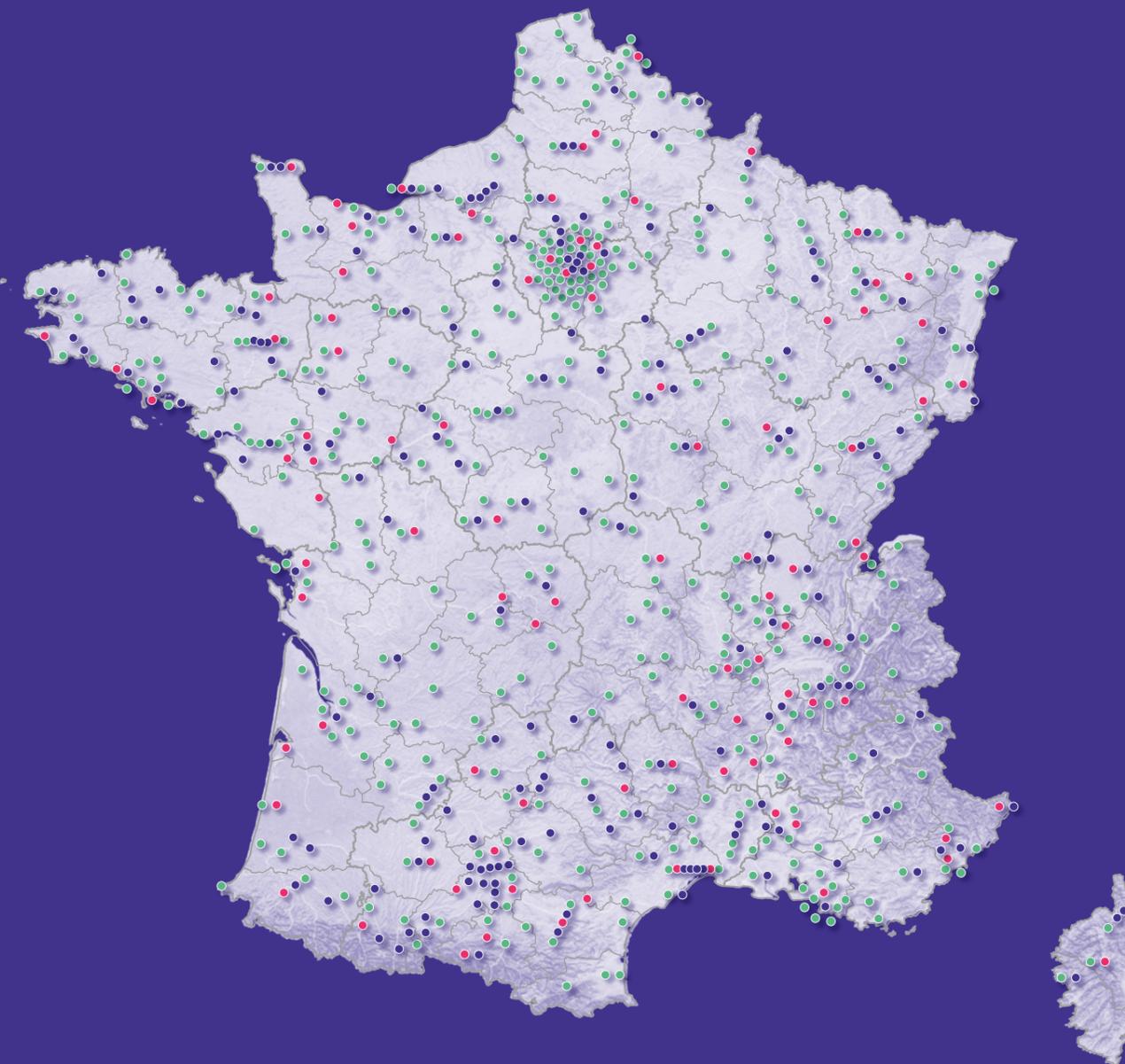
Tiers-lieux qui participent à la relocalisation de la production en mutualisant espaces, machines et compétences pour des artisans, TPE/PME, entrepreneurs et acteurs du faire.

204

PROJETS LABELLISÉS DEFFINOV

Consortiums entre tiers-lieux et organismes de formation pour favoriser l'accès à la formation professionnelle et développer des approches pédagogiques innovantes.

711 PROJETS LABELLISÉS : UN RÉSEAU DYNAMIQUE DE FABRIQUES, MANUFACTURES ET DEFFINOV



GUADELOUPE



GUYANE



LA RÉUNION



MARTINIQUE



MAYOTTE

407 Fabriques de territoire

100 Manufactures de proximité

204 Projets Deffinov Tiers-lieux

Manufactures de proximité, relocaliser la production

Manufactures de proximité est, à l'origine, un dispositif imaginé par France Tiers-Lieux suite à la crise Covid en 2021, pour soutenir artisans et entrepreneurs du faire dans les territoires. En mutualisant espaces et équipements, en favorisant la collaboration entre métiers, en soutenant la transmission de savoir-faire, ces tiers-lieux contribuent à la relocalisation de filières productives et participent à la redynamisation des territoires.

Un incubateur dédié à la consolidation des projets

Les 100 tiers-lieux lauréats en capacité de devenir de véritables petites unités de production sur leur territoire, **ont bénéficié d'un triple soutien pour consolider leur modèle :**

- **soutien en fonctionnement** (pour élargir leur communauté et développer leur projet) ;
- **soutien en investissement** (pour des machines et des aménagements) ;
- **soutien en ingénierie** avec un programme d'incubation collectif de 4 mois comprenant 7 modules (maîtrise foncière, modèle économique, gouvernance, etc.) et un programme d'accompagnement sur mesure (prestations d'appui sur des besoins techniques précis).



« Disposer d'un financement tout en bénéficiant d'un accompagnement en amont : Manufactures de proximité l'a fait ! À leur place par le passé, je mesure cette chance et la portée d'un tel soutien : 14 jours pour re-questionner leur ancrage territorial, renforcer leur modèle, sécuriser leurs investissements, mesurer leur impact, ajuster leur stratégie, etc. en le faisant ensemble. Une véritable innovation dans les formes de soutien public. »

Eugénie Da Rocha, fondatrice de l'agence Faire, experte dans le cadre de l'incubation Manufactures



LA CITÉ DU FAIRE

📍 Jarville-la-Malgrange, Meurthe-et-Moselle

Initiée par la collectivité, **la Cité du Faire est un tiers-lieu de production dédié aux professionnels du « faire » et des métiers d'art.** Elle propose aux artisans des ateliers partagés et collaboratifs, saisissant ainsi l'opportunité de ré-insuffler l'esprit de l'école de Nancy. Son activité est pensée autour de deux pôles : une recyclerie créative et des espaces et équipements de production, privatifs et mutualisés. Cette complémentarité favorise la coopération, les échanges et la mise en commun de ressources et compétences.

LA GRANGE DES ROUES

📍 Sorgues, Vaucluse

La Grange des Roues est **un tiers-lieu nourricier qui œuvre pour une agriculture respectueuse de la biodiversité, qualitative et durable.** Elle propose des outils de mouture innovants, des farines et des pains biologiques tout en mobilisant un écosystème à l'échelle du territoire, de la récolte à la transformation jusqu'à la commercialisation - épicerie et boulangeries - pour la mise en action d'un circuit court durable.

LA MATIÈRE

📍 Périgny, Charente-Maritime

Association située à Périgny sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, **La Matière agit en faveur de l'économie circulaire en donnant une seconde vie aux matériaux** issus des activités économiques, des collectivités et des particuliers. Le tiers-lieu pilote également plusieurs formations universitaires pour sensibiliser les étudiants au développement durable ainsi que des ateliers circulaires à destination des citoyens.

Fabriques de territoire, renforcer la cohésion sociale

Depuis 2019, l'État porte, via l'Agence nationale de cohésion des territoires, une politique publique de soutien à des tiers-lieux ressources développant des services de proximité et des activités économiques au sein de territoires fragiles. Labellisés « Fabriques de territoire », ces tiers-lieux ont pour rôle de favoriser les mises en commun et les coopérations entre acteurs, et d'animer un écosystème local. Ils participent à l'émergence d'autres tiers-lieux et à l'accompagnement de porteurs de projet sur leur territoire.

LA GRANGE, BOUILLON CUBE

📍 Causse de la Selle, Hérault

Bouillon Cube porte un pôle culturel rural depuis 2006. Espace de lien, de commun et de faire ensemble, le tiers-lieu est ouvert à toutes et tous. On y trouve un espace de bureaux partagés, des bureaux individuels, une cuisine professionnelle, un studio d'enregistrement, une salle de visioconférence, des espaces scéniques et des espaces de convivialité.

La dynamique impulsée par La Grange se veut territoriale, grâce à la mise en place d'un archipel d'initiatives locales et citoyennes qui permet de concrétiser les notions d'échange et de mutualisation avec les autres acteurs du territoire.

LE BISTRO LAB

📍 Coësmes, Ille-et-Vilaine

Le Bistro Lab est un tiers-lieu culturel et solidaire sous forme d'un café associatif. Le projet est né de la volonté de maintenir une offre commerciale de qualité, adossée à un programme social, solidaire et culturel ouvert à toutes et tous, dans un village de 1400 habitants. Le Bistro Lab insuffle une dynamique locale pour (re)créer de l'activité et du lien en zone rurale, notamment à travers la construction d'une programmation culturelle à l'échelle du territoire.

Depuis 2018, le bistro mobile permet de faire connaître le projet au plus près des habitants et habitantes.



Deffinov Tiers-lieux, apprendre autrement

En août 2021, le Premier ministre Jean Castex annonçait le lancement d'un plan de soutien au déploiement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux. Deffinov Tiers-lieux naît de cette impulsion et prend la forme d'un programme décentralisé : à partir d'un cadre national commun porté par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, des appels à projets adaptés à chaque région sont lancés.

LE FABLAB DES 3 LAPINS

📍 Luxeuil-les-Bains, Haute-Saône

Le fablab des 3 lapins est à la fois un atelier collaboratif, un accélérateur d'initiatives territoriales et un lieu d'apprentissage dédié au numérique responsable.

Le projet Défilab, porté en consortium avec Mednum et Bravo BFC, vise à développer de nouveaux espaces de formation au sein des tiers-lieux, via **l'expérimentation d'un médialab et de ressources pédagogiques en open source.** Les parcours de valorisation des compétences s'adressent en particulier aux acteurs de la formation et aux publics très éloignés de l'emploi. Ils sont facilement appropriables par d'autres tiers-lieux.



LE MOULIN DIGITAL

📍 Alixan, Drôme

Le projet Campus Ruraux, porté par le Moulin Digital, en consortium avec plusieurs tiers-lieux de la Drôme, vise à mettre en réseau tiers-lieux et acteurs de la formation et de l'emploi pour **créer des parcours de formation s'adressant à un large public** (personnes en reconversion, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes très éloignées de l'emploi) et **répondre aux besoins du territoire.** Le réseau des Campus Ruraux favorise la mutualisation des ressources et des bonnes pratiques en matière de formation sur le territoire drômois.

AUX CÔTÉS DES ACTEURS PUBLICS

Construire une Communauté des Acteurs Publics Engagés : la CAPE

Les collectivités territoriales sont les premiers partenaires des tiers-lieux. Aux côtés des services déconcentrés de l'État, elles ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner ce mouvement et repenser, plus fondamentalement, la relation entre les administrations et la société civile. Afin que ces différents acteurs publics identifient et soutiennent les tiers-lieux de leur territoire, France Tiers-Lieux a pour mission de les sensibiliser, les former et les accompagner.

+ 100

ACTEURS PUBLICS

présents à Toulouse pour l'évènement Faire Tiers-Lieux 2024

5

ÉVÉNEMENTS

régionaux en 2025

+ 5 600

INSCRITS

au MOOC « Tiers-lieux et collectivités : faire ensemble » en 2024

2

ÉVÉNEMENTS

nationaux (à Angers en 2022 et à Marseille en 2023)

Accompagner l'acculturation et la montée en compétences des acteurs publics

Pour aider les collectivités - et plus largement les acteurs publics - à mieux comprendre et accompagner les tiers-lieux sur leur territoire, **France Tiers-Lieux a publié en 2023 le guide « Tiers-lieux et Collectivités : comment faire ensemble ? »** Cette ressource a vocation à renforcer les coopérations entre tiers-lieux et collectivités et à amplifier le soutien des collectivités à ces derniers. Pour poursuivre ce travail de sensibilisation, **France Tiers-Lieux a produit un MOOC du même nom, en partenariat avec le CNFPT.** Il a attiré plus de 5 600 inscrits aux deux sessions organisées en 2024. Cette formation interactive en ligne et gratuite rassemble interviews d'experts, témoignages d'agents publics, portraits de tiers-lieux et une grande diversité de ressources.

Aller à la rencontre des acteurs publics

Depuis 2022, France Tiers-Lieux est présent au **Salon des Maires et des Collectivités Locales** organisé par l'Association des Maires de France. Cette présence permet d'aller à la rencontre des élus locaux qui cherchent à développer et

soutenir des projets de tiers-lieux sur leur territoire. En 2024, France Tiers-Lieux était partenaire de l'espace Vis-ta-Ville dans lequel ont été animées plusieurs conférences à destination des élus, par des élus. Cette même dynamique se poursuit à travers **les rencontres régionales tiers-lieux et acteurs publics**, co-organisées avec les réseaux régionaux de tiers-lieux et le CNFPT. Cinq manifestations sont prévues en 2025 à travers toute la France, en métropole et outre-mer.



Comprendre les rapports qu'entretiennent les élus avec les projets de tiers-lieux

Publié en mai 2024, en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France, l'Association des Petites Villes de France, les Intercommunalités de France, France urbaine, le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire et l'Agence nationale de cohésion des territoires, **le Baromètre Élus locaux et Tiers-lieux démontre que les élus locaux sont déjà nombreux à participer activement au développement des tiers-lieux.** Les réponses recueillies auprès de 204 élus locaux confirment leur rôle central aux côtés des tiers-lieux pour développer des activités d'intérêt général et répondre aux besoins des territoires. Selon 75 % des élus locaux interrogés, **les tiers-lieux permettent de lutter contre l'isolement et renforcent le lien social.**



des élus connaissent bien les tiers-lieux



des élus ont intégré les tiers-lieux dans leur stratégie de développement territorial



des élus considèrent que les tiers-lieux luttent contre l'isolement et renforcent le lien social

Chiffres issus du Baromètre Élus locaux et Tiers-lieux (2024).

Une communauté animée en partenariat avec



et les réseaux régionaux de tiers-lieux

Et en lien avec les associations d'élus



Des élus mobilisés aux côtés des tiers-lieux⁽¹⁾

« Le tiers-lieu génère de la vitalité dans le village, ce qui attire. On ne dit pas venez au tiers-lieu, mais venez au café. On fait du commun sans le dire, ça donne envie aux gens. »

Fabrice Dalongeville, Maire d'Auger-Saint-Vincent (Hauts-de-France) et Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Oise

« Les activités présentes dans le lieu concernent tous les champs de la société et placent l'Hôtel Pasteur au cœur de la ville. C'est un lieu indéfinissable, un lieu de promesses, mais de promesses tenues. »

Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine

Ils ont suivi le MOOC, ils témoignent

« Agent d'une petite commune dans laquelle les différents services travaillent en silos, ce MOOC m'a donné des clés pour sensibiliser les élus à l'importance de la transversalité pour accompagner au mieux les tiers-lieux. »

Claire, technicienne au sein d'une commune de Nouvelle-Aquitaine

« Élu(e) d'une commune de 2 000 habitants en pleine réflexion sur la réhabilitation d'un bâti qui pourrait accueillir un tiers-lieu, le MOOC nous a beaucoup éclairés sur le sujet. »

Une élue d'une commune des Hauts-de-France

(1) Citations issues du guide « Tiers-lieux et Collectivités : comment faire ensemble ? »

AUTOUR DES TIERS-LIEUX : UNE COMMUNAUTÉ QUI PREND CORPS

Les tiers-lieux ne sont pas seulement des espaces physiques ancrés dans les territoires, ils incarnent une communauté vivante et engagée qui se déploie aussi à travers différents outils numériques, sites web, forum, réseaux sociaux, etc. Les retombées de nos actions de communication sur ces canaux de diffusion, exclusivement organiques, c'est-à-dire sans achat de publicité, traduisent cette vitalité. Les résultats obtenus depuis quatre ans témoignent d'un véritable engouement pour les contenus - guides, articles, données, outils et portraits inspirants - produits et partagés par France Tiers-Lieux. Ces ressources, conçues pour enrichir les pratiques et outiller les acteurs, trouvent une résonance auprès de la communauté qui n'hésite pas à se mobiliser pour amplifier leur diffusion.



compte créé en 2021

31 200

ABONNÉS EN 2024
une évolution de 8 180 abonnés par an en moyenne

+ de 700 000
VUES
en moyenne en 2024

13 %
D'ENGAGEMENT
en moyenne par post soit 3 fois plus que la moyenne.

En 2024 dans le monde, le taux d'engagement moyen des publications partagées par des comptes LinkedIn ayant entre 25 000 et 100 000 abonnés est de 4,1 %.

(Source : socialinsiderdata)



compte créé en 2021

6 450

ABONNÉS EN 2024

51 000

VUES
en moyenne en 2024

0,6 %
D'ENGAGEMENT
en moyenne par post soit 10 fois plus que la moyenne.

En 2024 dans le monde, le taux d'engagement moyen sur Facebook est de 0,06 %.

(Source : socialinsiderdata)



compte créé en 2024

3 423

ABONNÉS EN 2024

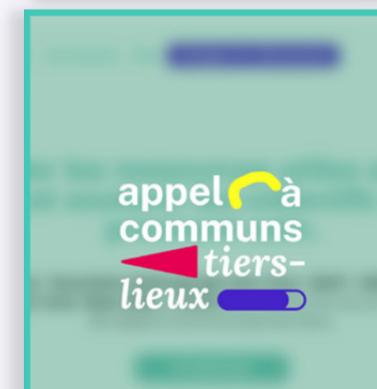
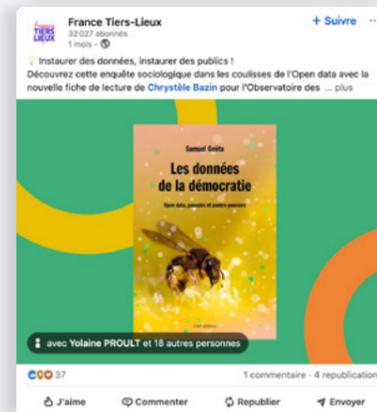
+ de 25 000

VUES
en moyenne en 2024

1,8 %
D'ENGAGEMENT
en moyenne par post soit 3 fois plus que la moyenne.

En 2024 dans le monde, le taux d'engagement moyen sur Instagram est de 0,68 %.

(Source : socialinsiderdata)





CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE

PARTIE 3

Valoriser et produire de la connaissance autour des tiers-lieux, documenter les expérimentations et innovations, générer le dialogue entre une pluralité d'acteurs de l'écosystème et proposer des clés de lecture pour comprendre ce mouvement : telle est l'ambition portée par L'Observatoire des Tiers-Lieux. Il mobilise des collectifs d'experts pluriels : chercheurs, journalistes, acteurs publics, réseaux régionaux et thématiques, acteurs de terrain etc. pour refléter la diversité des approches et croiser les regards. En prise avec les médias, il vise à faire rayonner le mouvement au-delà de sa communauté pour donner à voir le rôle des tiers-lieux dans la société.

L'OBSERVATOIRE DES TIERS-LIEUX

Média, données, ressources, recherche : pour enrichir la connaissance sur les tiers-lieux

L'Observatoire des Tiers-Lieux est un outil d'analyse, de production et de diffusion de connaissances sur les tiers-lieux. Il repose sur une dynamique collective, initiée par France Tiers-Lieux, à destination des acteurs, décideurs et partenaires, publics comme privés. Chaque rubrique s'appuie sur les expertises de comités spécifiques pour refléter l'approche multisectorielle des tiers-lieux et identifier terrains, débats et enjeux en phase avec l'actualité.

LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

Clarifier et rassembler

Un espace où élus, agents, décideurs publics, acteurs du monde économique et grand public peuvent accéder aux dernières actualités et publications sur les tiers-lieux.

Explorer et synthétiser

Des brèves, des notes courtes, des fiches de lecture et des articles thématiques donnant à voir la grande diversité des tiers-lieux et de leurs actions.

Générer des données

Recenser à l'échelle nationale, questionner les acteurs de l'écosystème et interpréter les données pour une meilleure connaissance du mouvement des tiers-lieux.

Développer la recherche par et pour les tiers-lieux

Donner à voir l'état de la recherche sur les tiers-lieux, valoriser les formes de recherche en tiers-lieux, contribuer et co-porter des projets de recherche avec des tiers-lieux, des laboratoires et universités.



LE MÉDIA

70

ARTICLES
publiés depuis 2023

50

CONTRIBUTEURS/
RÉDACTEURS

12

MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL
reflétant la diversité de l'écosystème
tiers-lieux et de ses partenaires

7

PARTENARIATS
MÉDIAS

15

THÉMATIQUES
couvertes

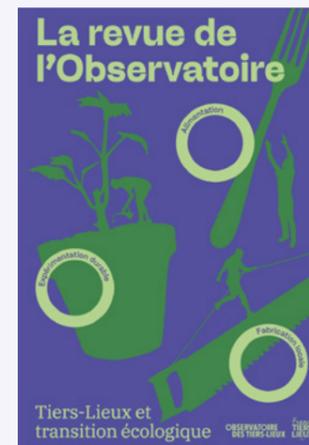
92

TIERS-LIEUX
DOCUMENTÉS

Donner à voir la diversité et l'impact des tiers-lieux

L'Observatoire des Tiers-Lieux contribue à augmenter la connaissance commune sur les tiers-lieux et donner des clés de lecture aux acteurs intéressés, notamment aux acteurs publics. Il permet de **documenter et d'analyser ce qui s'expérimente au sein des tiers-lieux sur les territoires**

ou d'aborder les enjeux majeurs de l'écosystème, comme la mesure d'impact ou encore la manière dont les tiers-lieux participent à faire évoluer l'action publique. **Un comité éditorial**, constitué des acteurs publics membres de France Tiers-Lieux, de l'Association Nationale des Tiers-Lieux, de réseaux de tiers-lieux (RFFLabs et la Coopérative Tiers-Lieux) et de spécialistes des médias, oriente sur les sujets à traiter en priorité et la production des contenus.



Focus sur la revue transition écologique

À l'automne 2024, l'Observatoire de France Tiers-Lieux a publié le **premier numéro de la « Revue de l'Observatoire »** destinée à valoriser et diffuser ses contenus auprès d'un plus large public. Ce premier numéro porte sur le rôle des tiers-lieux dans la transition écologique. La revue invite à découvrir par ce prisme le rôle du mouvement des tiers-lieux autour des thématiques de l'alimentation, de la fabrication locale et des expérimentations durables, au travers de portraits, d'initiatives, d'interviews et de décryptages réalisés par des chercheurs, des praticiens des tiers-lieux, des journalistes et des acteurs publics.

LES DONNÉES

Récolter et analyser des données sur les tiers-lieux

Le premier recensement national de 2021 avait permis de dresser l'état des tiers-lieux en France et avait donné lieu à la publication du rapport « Nos territoires en action - dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir ». En 2023, un second recensement a été organisé pour aller plus loin, affiner la connaissance et donner à voir la diversité, l'importance et l'impact du mouvement des tiers-lieux en France.

Recensement 2023

Après des réunions de co-construction avec tous les réseaux régionaux, deux réseaux nationaux et les membres de France Tiers-Lieux, le recensement s'est déroulé pendant plusieurs semaines. La mobilisation a ainsi permis de recueillir des données précieuses sur **près de 1700 tiers-lieux répondants**, soit le plus grand recueil de données jamais réalisé sur les tiers-lieux et un échantillon large, représentatif des 3 500 tiers-lieux identifiés en France.

Datavisualisation et régionalisation des données

Les résultats présentés sur l'Observatoire des Tiers-Lieux ont été obtenus à partir du nombre de répondants à chacune des questions. Ils donnent naissance à **une visualisation nationale et régionale**, avec une possibilité de filtrer territorialement les catégories retenues.

Open data



La base de données est désormais disponible sur **DataGouv** en licence ouverte pour faciliter et encourager la réutilisation des données publiques, mises à disposition gratuitement.

ET EN 2025

Des analyses, des notes de synthèse et des cartographies viendront compléter le travail autour du recensement. Les données issues de l'évaluation des programmes de l'État, en lien avec l'animation des communautés de tiers-lieux labellisés, viendront alimenter ces bases de données et ces connaissances.

La partie Données de l'Observatoire des Tiers-Lieux a vocation à rassembler des données issues de différents horizons (Maison France Services, CAF, Banque des territoires, Ademe, etc.) et ainsi constituer un hub de données, un espace où trouver des données qualifiées sur les tiers-lieux : quels effets et impacts, quels financeurs, quels apports des programmes publics de soutien, etc. ?

+ DE
3 900
TIERS-LIEUX
RÉFÉRENCÉS SUR
LA CARTOGRAPHIE
DES TIERS-LIEUX

1 659
TIERS-LIEUX
RÉPONDANTS
au recensement 2023

207
QUESTIONS
posées aux tiers-lieux lors
du recensement

23
PARTENAIRES
Notamment
Commune Mesure,
ANCT Données
& Territoires, Association
Nationale des Tiers-Lieux,
Institut Paris Région,
Open Atlas,
Données & Territoires

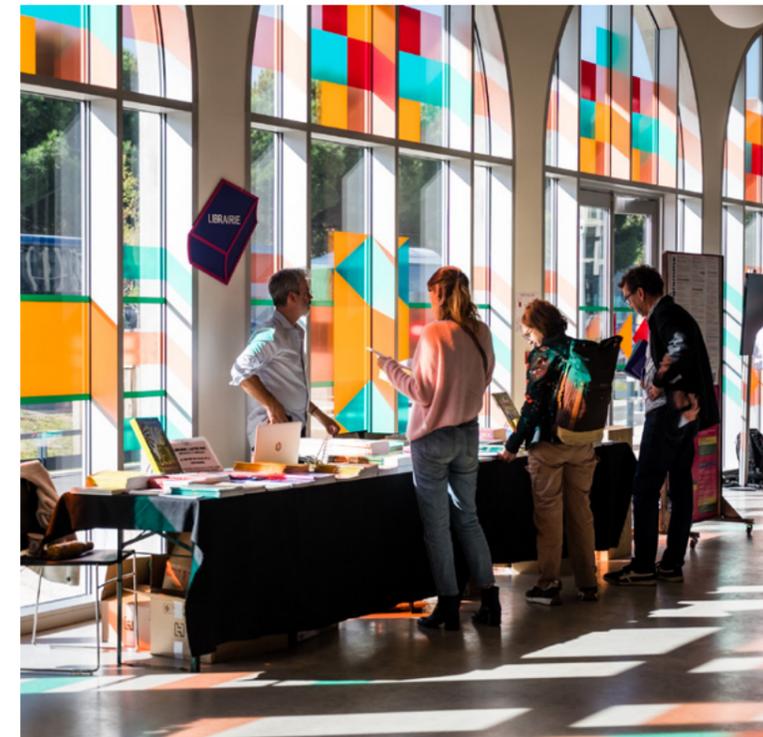
15
RÉSEAUX
régionaux mobilisés

2
RÉSEAUX
thématiques mobilisés

LES RESSOURCES

Mise en valeur et curation de ressources

Fruit d'une veille quotidienne, ce pôle documentaire **agrège la connaissance sur les tiers-lieux**. Les ressources de l'Observatoire des Tiers-Lieux donnent à voir la multiplicité des contenus sur les tiers-lieux : allant des études, fiches pratiques et guides, aux livres et revues, en passant par les contenus multimédias, les publications scientifiques, ainsi que les thèses et mémoires sur les tiers-lieux. **S'y croisent les thématiques transverses aux tiers-lieux** : action publique, alimentation, apprentissage, communs, culture, expérimentations, fabrication locale, foncier, habitat, impacts, international, juridique, numérique, pratiques démocratiques, recherche, réemploi, ruralité, santé, social, transition écologique et travail.



209
RESSOURCES, DONT :

73
PUBLICATIONS
scientifiques

20
FICHES PRATIQUES
ET GUIDES

53
LIVRES/REVUES

24
CONTENUS
multimédias

PARTICIPER À LA RECHERCHE SUR ET EN TIERS-LIEUX

398

INSCRITS

au cycle de webinaires sur
la recherche en tiers-lieux,
organisé avec l'ANTL

52

CONTRIBUTEURS

pour les Cahiers
de recherche #1

24

DOCTORANTS

et chercheurs
participants
aux Doctoriales

2

COLLOQUES

universitaires
co-organisés

Valoriser et accompagner les travaux de recherche sur les tiers-lieux

Les Cahiers de recherche

Ils proposent un état des lieux inédit de la recherche sur les tiers-lieux en France, à partir d'un recueil de vingt articles scientifiques, croisant des disciplines variées et mobilisant des approches complémentaires.

Ces Cahiers ont pour objectifs de revenir sur la diversité et les fondements du concept de tiers-lieu, de questionner leurs rôles de laboratoires de transformations, d'analyser les liens entre tiers-lieux et action publique et d'interroger les pratiques de recherche autour des tiers-lieux.

Les Doctoriales

Organisées avec un groupe de doctorants des laboratoires de Géographie-Cités, d'Environnement Ville et Société et de l'unité de Recherche de la Sorbonne Paris Nord la Pléiade, les Doctoriales sont une journée d'étude pour jeunes chercheurs avec pour objectif :

- La création d'un **cadre propice à la discussion**, aux échanges et aux critiques constructives de travaux des chercheurs.
- De contribuer à la **littérature scientifique** en construction sur les tiers-lieux.
- De structurer un espace de rencontres afin de susciter des **débats enrichissants et interdisciplinaires** autour des tiers-lieux.

Une **centaine de participants** à cette journée ont pu écouter les 12 communications de doctorants venus de partout en France, ainsi que du Québec.

Les colloques universitaires co-organisés en 2024

L'équipe de France Tiers-Lieux a également contribué à l'organisation de deux colloques universitaires dédiés aux tiers-lieux :

- « **Les tiers-lieux productifs, révélateurs d'un nouveau modèle économique local ?** » porté par le Laboratoire Pacte à l'Université Grenoble-Alpes.
- « **Tiers-lieux et politiques de solidarité : opportunités et fragilités de nouveaux espaces d'action sociale** », organisé par Sciences Po Rennes, la Chaire Territoires et Mutations de l'action publique, Arènes, France Tiers-Lieux, Bretagne Tiers-Lieux, Rennes Métropole.

ET EN 2025

Organisation d'une **journée Enseignement Supérieur & Recherche et Tiers-lieux** organisée avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, réunissant notamment des Présidents d'universités, rectorats, directeurs généraux des services, CROUS, organismes nationaux de recherche (sciences participatives, INRAE, CNRS, IRD, IFRIS), etc.

Les tiers-lieux, acteurs d'une recherche plus ouverte et collaborative

Analyser le rôle des tiers-lieux dans la recherche

D'après les chiffres de l'Observatoire des Tiers-Lieux :

- 50 % des tiers-lieux ont développé des partenariats avec des acteurs de l'enseignement ;
- 28 % avec des universités, écoles d'ingénieurs ou de commerce et établissements publics à caractère scientifique et technologique ;
- 23 % souhaitent se lancer dans des démarches de recherche-action.

Les tiers-lieux contribuent largement à l'ambition nationale de « faire science avec la société », notamment parce qu'ils développent le pouvoir d'agir des citoyens, jouent le rôle d'intermédiaire dans les écosystèmes d'acteurs locaux, et ont une dimension de « laboratoire » ouvert et d'expérimentation.

- Des tiers-lieux sont **associés à des projets de recherche scientifique** portés par des laboratoires ou organismes de recherche publique.
- Par leurs **activités de médiation scientifique**, ce sont des espaces permettant la participation citoyenne dans la co-production de connaissances scientifiques, devenant parfois de véritables **partenaires du développement des sciences et recherches participatives**.

- Acteurs de l'innovation ouverte, ils mêlent activités de laboratoires de fabrication, living lab, makerspaces ou Fablabs, et offrent la **possibilité de prototyper, de fabriquer et d'expérimenter collectivement**.
- **Mobilisés dans des démarches réflexives, d'expérimentation, de documentation et de recherche-action territoriale**, certains tiers-lieux forment de véritables laboratoires citoyens de recherche, participant activement à la R&D (recherche et développement) sociale dans les territoires.

Un cycle de webinaires sur la recherche en tiers-lieux co-organisé avec l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Organisé par le Groupe de travail Recherche de l'Association Nationale des Tiers-Lieux et France Tiers-Lieux, trois webinaires ont mis en lumière les projets de recherche menés par des tiers-lieux, leurs méthodes de recherche et leurs conditions d'enquête ainsi que des exemples de recherches participatives menées en tiers-lieux avec des universités ou laboratoires de recherche.

Deux projets de recherche en construction

- Le projet de recherche « Nouveaux horizons de l'économie territoriale saisie par les tiers-lieux productifs » rassemble un consortium de 10 chercheurs, dont 7 laboratoires de recherche, aux côtés de France Tiers-Lieux. **Il s'agit dans ce projet d'interroger le tiers-lieu productif comme « opérateur et symptôme d'une transformation de l'économie territoriale ainsi que des modes d'intervention publique dans l'économie ».**
- Le projet de recherche participative « Tiers-lieux de recherche, état des lieux et formes d'intermédiation » réunit un consortium de 8 acteurs : 3 laboratoires de recherche, 4 tiers-lieux (Hôtel Pasteur, El Capitan, La Vigotte Lab, SCIC Tetris), aux côtés de France Tiers-Lieux. **Ce projet souhaite questionner l'objet des tiers-lieux comme configurations socio-spatiales innovantes et structures d'innovation favorisant le dialogue entre sciences et sociétés et les coopérations territoriales.**



LES MÉDIAS PARLENT DES TIERS-LIEUX

Les médias nationaux s'emparent du sujet

8

ARTICLES PAR JOUR
en moyenne dans la presse régionale, spécialisée et nationale

Le nombre d'article publiés
A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR

1,6

depuis le début de l'année 2024

2 000

ARTICLES
en moyenne par an sur le mouvement tiers-lieux

La presse régionale démontre son importance

70%

DES ARTICLES
concernent des ouvertures de lieux

3 thématiques phares

**LIEN SOCIAL
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL**



LE FIGARO

Nantes : un presbytère du XVII^e siècle transformé en tiers-lieu convivial et écologique. La collectivité a voté vendredi la réhabilitation de La Cure, l'un des plus anciens vestiges du vieux Doulon, pour accompagner le renouveau de l'est nantais.

[Lire l'article](#)



TF1

Comment reprendre le contrôle sur nos modes de vie et renforcer notre résilience ? Beaucoup se sont déjà posé la question avant de s'installer, souvent en collectif, dans un éco-lieu, un tiers-lieu ou une oasis. Partons à leur rencontre.

[Lire l'article](#)



LE DAUPHINÉ

Le tiers-lieu Terr-estre veut unir pour produire autrement : c'est un tiers-lieu en devenir, dans le Grésivaudan, qui réunira plusieurs professionnels au sein d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

[Lire l'article](#)



DNA

Tranqu'ill, premier tiers-lieu mobile et gratuit pour seniors a été inauguré le 24 mai par Habitat de l'ill et ses partenaires. Cet espace d'activités au cœur du quartier Libermann est une première dans le Grand Est.

[Lire l'article](#)



FRANCE INTER

À Ibos, près de Tarbes, une usine fabriquait de la colle industrielle et du mastic, depuis les années 1960. [...] Aujourd'hui, il est devenu un lieu de vie. Il n'y a plus de colle, mais il y a du lien !

[Lire l'article](#)



LIBÉRATION

Partenariat média

En parallèle de la Rencontre nationale Faire Tiers-Lieux à Toulouse, France Tiers-Lieux a noué un partenariat éditorial avec le média national Libération ayant mené à la publication d'un supplément dédié aux tiers-lieux, constitué de portraits et reportages sur les thèmes du lien social, de la transition écologique et de la démocratie locale.



HORIZONS PUBLICS

Partenariat média

En janvier 2025, France Tiers-Lieux s'associe pour la deuxième fois à la revue Horizons Publics pour un hors-série : « Les tiers-lieux, de nouveaux horizons pour la ruralité ». Ce numéro explore les défis des territoires ruraux, les solutions apportées par les tiers-lieux et leurs collaborations avec les acteurs publics, à travers analyses, témoignages et retours d'expérience.



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Tours : un nouveau tiers-lieu consacré à l'éducation, aux médias et à l'information. Situé en plein centre-ville, il offre aux jeunes l'opportunité de découvrir de nouveaux horizons et de renforcer leur légitimité.

[Lire l'article](#)



AIR ZEN RADIO

À Villeurbanne, le tiers-lieu professionnel le Grand Plateau rassemble des structures autour du vélo et crée des synergies innovantes.

[Lire l'article](#)



LA VOIX DU NORD

Le tiers-lieu nourricier du Boulonnais, un lieu de vie jardinier et alimentaire mais pas seulement !

Créé en août 2023 et animé par une équipe passionnée et bénévole, le « TLNB » est un lieu tourné vers l'agriculture, l'alimentation, les techniques durables et la transition écologique.

[Lire l'article](#)

EXEMPLES TIRÉS DE LA REVUE DE PRESSE RÉALISÉE QUOTIDIENNEMENT PAR FRANCE TIERS-LIEUX. ELLE EST DISPONIBLE TOUS LES DEUX MOIS SUR NOTRE NEWSLETTER LINKEDIN.

ET ENCORE BIEN D'AUTRES !

NOS PARTENAIRES

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES



FINANCEURS



ASSOCIATION D'ÉLUS ET DE COLLECTIVITÉS



ANALYSE ET IMPACT



PARTENAIRES MÉDIA



ACTEURS DU MONDE ASSOCIATIF ET DE L'ESS



LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET THÉMATIQUES



RECHERCHE



LES ADMINISTRATEURS ET L'ÉQUIPE

Notre conseil d'administration

(au 1^{er} janvier 2025)

LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Alexandre SANZ

Sous-directeur de la cohésion et de l'aménagement du territoire à la Direction générale des collectivités locales

LE MINISTÈRE DES TPE/PME

Évelyne AHIPEAU

Cheffe du bureau économie sociale et solidaire et investissement à impact (BESSII) à la Direction générale du Trésor

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Nicolas POTDEFER

Chargé de mission tiers-lieux à la Délégation générale à l'emploi et à la formation

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Véronique LESTANG-PRÉCHAC

Sous-directrice territoires, société, savoirs à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle générale des collectivités locales

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Élise HERRMANN

Cheffe du département des territoires à la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Laurent ROJEY

Directeur général délégué au numérique

Arnaud BONNET

Directeur Programme Nouveaux lieux, nouveaux liens

Alice CANABATE

Chargée de mission Programme Nouveaux lieux, nouveaux liens

L'ASSOCIATION NATIONALE DES TIERS-LIEUX

Patrick LEVY-WAITZ

Président de la Fondation Travailler Autrement
Président de France Tiers-Lieux

Antoine RUIZ-SCORLETTI

Secrétaire général de l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Chloé RIVOLET

Co-dirigeante de la Coopérative Tiers-Lieux, réseau Nouvelle-Aquitaine
Représentante collègue Réseaux régionaux

Stéphane BENSIMON

CEO Wojo
Représentant collègue Opérateurs multi-sites

Laura AUFRÈRE

Directrice La Main, foncière solidaire culturelle Représentante collègue Tiers-Lieux

L'équipe opérationnelle

(au 1^{er} janvier 2025)

Yolaine PROULT

Directrice générale

Rémy SEILLIER

Directeur général adjoint

Charlotte LESTIENNE

Directrice du développement

Marianne FOUGEROUSE

Responsable administrative et financière

Antoine THOMAS

Chargé de communication

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

Sophie DUBERNET

Chargée de mission ingénierie

Sébastien GÉRONIMI

Chargé de mission innovation publique

PÔLE ANIMATION

Cécilia QUAY-CHATELET

Responsable des programmes

Mathilde BÉQUET

Chargée d'animation des programmes

Alice BOUCHET

Chargée d'animation et d'événementiel

PÔLE OBSERVATOIRE DES TIERS-LIEUX

Arnaud IDELON

Responsable éditorial

Cécile GAUTHIER

Chargée de mission recherche

Éléonore PAUL

Chargée de projet éditorial

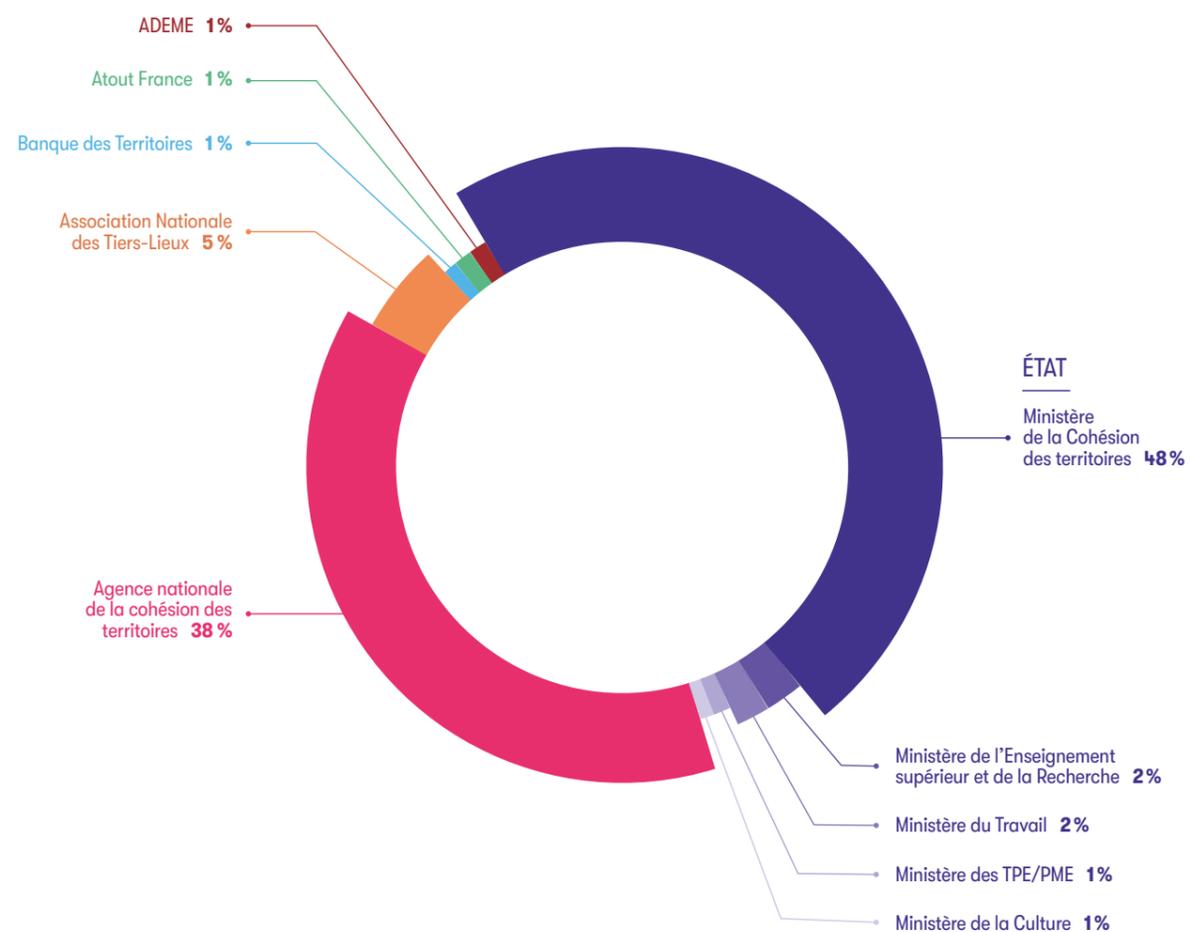


RÉPARTITIONS BUDGÉTAIRES

Cumulées 2023-2024-2025

RECETTES

Répartition des contributions financières et en nature



DÉPENSES

Répartition des dépenses (frais de personnel et achat) par projet



**TIERS
LIEUX**

France
**TIERS
LIEUX**